

DEEPTech STARTER

Sixième édition

Table des matières

Article 1 : Objet du programme	4
Article 2 : Eligibilité	4
Article 3 : Accompagnement	5
Article 4 : Suite de l'accompagnement	7
Article 5 : Modalités de participation	7
Article 6 : Validation des inscriptions	8
Article 7 : Engagements des participants	8
Article 8 : Confidentialité	9
Article 9 : Propriété industrielle et intellectuelle	9
Article 10 : Litiges	9
Article 11 : Limite de responsabilité	9
Article 12 : Contact	10
Article 13 : Acceptation du règlement	10
Dossier d'inscription	11

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

Article 1 : Objet du programme

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que les technopoles et la société d'accélération de transfert de technologies de Nantes se sont réunis pour organiser un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des chercheurs.euses et doctorants.tes en lien avec des laboratoires de recherches.

Ce programme vise à identifier des opportunités d'innovation de produits et/ou services issues de la recherche publique, qui répondent à des besoins du marché non satisfaits et qui présentent à terme une perspective de retombées économiques pouvant donner lieu à une création d'entreprise.

Ce programme contribue aussi à préparer l'éligibilité aux dispositifs de financement en maturation proposés par Ouest Valorisation, aux concours d'innovation de Bpifrance (dispositif i-PhD, bourse French Tech Emergence...) ou aux subventions allouées par des structures connexes (réseau entreprendre, financements bancaires comme ceux de la fondation BPGO...) et anticiper ainsi leur accompagnement par l'incubateur régional.

Article 2 : Eligibilité

- **Toute personne à l'origine de l'actif scientifique support de l'innovation**, en lien ou ayant été en lien avec un établissement d'un établissement fondateur ou partenaire du Pôle Universitaire d'Innovation de Nantes (cf liste ci-dessous).

Fondateurs



Partenaires académiques



- Ayant l'accord de **son/sa directeur.trice du laboratoire de recherche**
- Ayant l'accord de **son établissement de rattachement**
- Dont le produit/service innovant présente un **intérêt économique** (toutes les thématiques sont acceptées)
- Dont les résultats scientifiques à l'origine de la proposition sont **valorisables** sous forme de savoir-faire ou de d'actifs de propriété intellectuelle

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

Chaque projet peut être porté par plusieurs personnes physiques, mais un seul dossier d'inscription pourra être rempli ; les autres personnes physiques constituent l'équipe projet décrite le cas échéant dans le dossier d'inscription.

Article 3 : Accompagnement

Un jury de sélection (article 5) arrête une liste définitive de **6 à 8 projets** d'innovations produit et/ou services.

Chaque lauréat.e (et son équipe) sera ainsi bénéficiaire de :

☐ Un accompagnement à la caractérisation du projet et à sa promotion avec

- Des conférences de sensibilisation :
 - à la valorisation d'actifs de Protection Industrielle
 - aux concepts et fondamentaux de l'entrepreneuriat
 - aux différentes modalités d'implications des chercheurs dans un projet entrepreneurial
 - à la conduite de projets innovants
 - à l'écosystème d'accompagnement et de financement
- Des témoignages de chercheurs-entrepreneurs
- Un atelier de type « Business Design » permettant de travailler sur l'opportunité entrepreneuriale, le market insight et un plan d'action à court terme
- Une formation personnalisée à une présentation orale vulgarisée et synthétique du projet

La durée totale de cet accompagnement personnalisé est estimée à 20 heures dont une dizaine d'heures d'accompagnement personnalisé.

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

☐ Une présentation finale des projets

Forts de cet accompagnement les chercheurs.euses présenteront leur projet devant un comité d'experts qui pourra apporter des conseils stratégiques.

La présentation se déroulera sous la forme suivante :

- une présentation orale du projet
- un échange avec le comité d'experts qui apportera des conseils sur la suite du projet

☐ Un suivi individuel avec un référent de la technopole locale

Dates prévues :

- **Jeudi 3 octobre** : Journée de formation
- **Vendredi 4 octobre** : Formation propriété intellectuelle
- **Mardi 8 octobre** : Atelier pitch 1 9h30 – 12h
- **Jeudi 7 novembre** : Atelier Business Design
- **Mardi 12 novembre** : Atelier pitch 2
- **Vendredi 29 novembre** : Comité d'experts

L'accompagnement se déroulera sur Nantes et Angers.

Article 4 : Suite de l'accompagnement

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

A l'issue de l'accompagnement Deeptech Starter Ouest Valorisation et/ou les technopoles partenaires pourront poursuivre l'accompagnement des projets.

- ❑ **Ouest Valorisation** pourra accompagner la poursuite du développement de l'innovation proposée, en accordant une enveloppe financière dans le cadre d'un programme de maturation afin de confirmer l'opportunité technico-économique du projet (dépôt de demande de propriété intellectuelle, études de marché, prototypage, recrutement d'ingénieur maturation...). L'allocation de cette enveloppe financière se fera dans la limite des conditions d'attribution et de financement décidées par le comité d'investissement de Ouest Valorisation.
- ❑ Les projets pourront être suivis par les **technopoles ligériennes** afin de participer à des dispositifs classiques d'incubation et recourir à des financements complémentaires (subventions, prêts...).
- ❑ Les projets pourront être accompagnés via les différents programmes de leur établissement.

Article 5 : Modalités de participation

Pour participer au Deeptech Starter, les porteurs de projet devront remplir le dossier de d'inscription en annexe de ce document.

Ce dossier pourra être rempli en français ou en anglais.

Le dossier complété doit être envoyé en format .pdf **avant le 11 septembre 2024** à l'adresse email suivante : contact@deeptech-starter.fr

Seuls les dossiers respectant les conditions d'éligibilité seront retenus et examinés.

Les frais éventuels engagés par les participants pour la participation au Deeptech Starter ne feront pas l'objet de remboursement.

Article 6 : Validation des inscriptions

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

La validation des dossiers sera faite en juillet 2024 par un comité restreint, sur la base des dossiers d'inscription reçus par mail. Les critères sur lesquels les dossiers seront évalués sont les suivants :

1. Respect des clauses impératives du programme
2. Pertinence et cohérence du dossier
3. Caractère innovant du projet
4. Impact de l'accompagnement sur l'évolution du projet

Six à huit projets seront sélectionnés pour ce programme.



Article 7 : Engagements des participants

- **Tout participant s'engage à**
 - Participer impérativement à la démarche d'accompagnement
 - Être disponible pour les rencontres de suivi durant la période d'accompagnement
 - Contribuer avec transparence aux échanges sur le projet
 - Faire un bilan de la démarche auprès des promoteurs et de son laboratoire
- **Plus généralement**
 - Les participants autorisent les organisateurs à publier leur nom, prénom, les coordonnées de leur laboratoire de rattachement, le résumé non confidentiel de leur projet indiqué dans le dossier d'inscription et les photos prises dans le cadre du DeepTech Starter, dans le cadre d'actions d'information et de communication liées à ce programme.

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

Article 8 : Confidentialité

L'ensemble des éléments communiqués dans le dossier d'inscription devront pouvoir être portés à la connaissance des membres du comité. Ceux-ci seront soumis à un engagement de confidentialité et à une charte de déontologie dans leur structure respective garantissant l'absence de conflit d'intérêt à titre personnel dans l'examen des projets.

De même toutes les parties prenantes de cet accompagnement sont tenus à la confidentialité.

Article 9 : Propriété industrielle et intellectuelle

Ce programme ne donnera lieu à aucune production et/ou aucune cession de Propriété Intellectuelle de quelque nature que ce soit. Les éventuelles démarches antérieures (travaux scientifiques) ou subséquentes (telle que l'engagement d'un programme de maturation) pourront être couverts par un accord de Propriété Industrielle.

Article 10 : Litiges

Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par l'organisateur dont les décisions seront sans appel. Tout différend né à l'occasion de ce programme devra faire l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut les participants gardent leur liberté de se retirer du programme.

Article 11 : Limite de responsabilité

Les organisateurs.trices ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de leurs volontés ou de nécessité justifiée, ils étaient amené.e.s à annuler le présent programme, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, leurs responsabilités ne pouvant être engagées de ce fait.

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

Article 12 : Contact

Pour toute question, s'adresser à :

contact@deeptech-starter.fr

Article 13 : Acceptation du règlement

Toute personne qui soumet un dossier d'inscription devra valider au cours de celui-ci la prise de connaissance du présent règlement.

Dossier d'inscription

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

Nom du projet	
 Porteur du projet	
Nom	
Prénom	
Adresse mail	
Téléphone	
 Equipe projet (facultatif)	
Nom	
Prénom	
Adresse mail	
Téléphone	

 Directeur.rice du laboratoire de rattachement	
Nom	
Prénom	
Adresse mail	
Téléphone	

 Laboratoire	
Nom du laboratoire	
Organisme de tutelle	
Adresse	

☐ J'ai pris connaissance du règlement du Deeptech Starter, et j'en accepte toutes les dispositions sans réserve.

Date : Signature du.de la porteur.euse de projet	Date : Signature du.de la référente établissement	Date : Signature du.de la directeur.rice de laboratoire
--	---	---

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

Le projet \\\ renseignements

1. Décrivez en quelques phrases votre innovation.

Exemple : Mon invention est (description brève), elle permet à (cible) de (utilité de l'invention), en (avantage de l'innovation par rapport à d'autres solutions).

2. Définissez cette innovation issue de votre travail de recherche.

(Plusieurs choix possibles)

Un nouveau service	☐
Un nouveau produit	☐
Un nouveau logiciel	☐
Un nouveau composé chimique	☐
Un nouvel appareil ou machine	☐
Une amélioration d'un produit ou procédé existant	☐
Un nouvel usage d'un produit ou procédé existant	☐
Autre _____	☐
Je ne sais pas encore	☐

3. Présentez votre projet de recherche source de l'innovation.

Environnement scientifique, contexte technologique, thématique de recherche, résultats obtenus...

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

4. De l'invention à l'innovation.
- a. A quoi cette invention pourrait servir ?
 - b. A quel besoin cela pourrait-il répondre ?
 - c. Dans quel domaine / quelle application ?
 - d. Qui pourront être les futurs utilisateurs ?

5. Etes-vous ou avez-vous déjà été en lien avec une structure ou un programme d'accompagnement pour ce projet ? Si oui, la/lequel(le) ?

6. Développement du projet.

Fondateurs**Partenaires académiques**

Confidentiel

a. Quel est le niveau de maturité du projet ? TRL (Technology Readiness Level)

TRL 1. Les principes de base ont été observés et décrits	☐
TRL 2. Les concepts d'emploi et/ou des propositions d'application ont été formulés	☐
TRL 3. Premier stade de démonstration analytique ou expérimental de fonctions critiques et/ou de certaines caractéristiques.	☐
TRL 4. Validation en environnement de laboratoire de briques élémentaires et/ou de sous-systèmes de base	☐
TRL 5. Validation en environnement représentatif de briques élémentaires et/ou de sous-systèmes.	☐
TRL 6. Démonstration en environnement représentatif de modèles ou de prototypes d'un système ou d'un sous-système.	☐
TRL 7. Démonstration d'un système prototype en environnement opérationnel.	☐
TRL 8. Le système réel complètement réalisé est qualifié par des essais et des démonstrations.	☐
TRL 9. Le système est qualifié, après son emploi dans le cadre de missions opérationnelles réussies.	☐

Commentez le niveau de maturité du projet :

b. Quelles sont les prochaines étapes à réaliser ?
Capacité de transfert, travaux réalisés, besoins...
Fondateurs

Partenaires académiques


Confidentiel

7. Avez-vous déjà référencé des structures ou utilisateurs potentiels pouvant être intéressés par votre projet ? *Prospects clients, financeurs, partenaires ...*

8. Votre motivation.

- a. Souhaitez-vous participer personnellement à la démarche d'accompagnement tutorée pour l'émergence de ce projet ?
- b. Envisageriez-vous de prendre un rôle opérationnel dans le développement de ce projet ? *Accompagnement scientifique, dirigeant, conseiller ...*
- c. Si vous ne souhaitez pas vous investir dans le projet entrepreneurial, avez-vous déjà identifié un potentiel porteur de projet ?

Fondateurs



Partenaires académiques



Confidentiel

Le projet \\\ propriété Intellectuelle

1. Votre laboratoire a-t-il déjà participé au dépôt d'une demande de brevet (ou autre type de protection) liés cette innovation ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas

Commentez le niveau de protection de la propriété intellectuelle :

2. Avez-vous déjà publié et/ou communiqué et/ou collaboré sur tout ou partie de cette invention ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le type de communication déjà effectuée : publication, conférence, poster, soutenance de thèse/master/stage/HDR...

Les lister en précisant le titre, la date, les auteurs, le journal ou le contexte de la communication.

3. Quels sont ou ont été vos liens contractuels avec votre laboratoire de recherche ?

Doctorant.e	☐
Post-doctorant.e	☐
Chercheur.euse	☐
Enseignant.e-chercheur.euse	☐
Ingénieur.e	☐
Autre _____	☐

Fondateurs



Partenaires académiques

